

La formation professionnelle,
ai-je la tête de l'emploi?

Info AO

Des réponses à vos questions en orientation



*Pour diffusion
immédiate*

L'Info AO se veut un moyen de fournir
des outils pratiques en orientation
pour le quotidien des enseignants et
des élèves.

**La formation professionnelle,
ai-je la tête de l'emploi?**

www.cfpgmanic.ca

La formation professionnelle
demeure encore une voie
d'enseignement à faire
découvrir aux élèves.
Plusieurs de ceux-ci ont les
aptitudes et intérêts nécessaires
pour exercer un métier
spécialisé.

Thèmes abordés

- Pour qui?
- Conditions d'admission
- Inscription



**Pour toute information complémentaire, veuillez consulter
votre conseillère d'orientation: Stéphanie Beudet, c.o.**

COMMISSION
SCOLAIRE DE
l'Estuaire



La formation professionnelle, ai-je la tête de l'emploi?

Saviez-vous qu'il existe 21 secteurs en formation professionnelle? Beaucoup de possibilités de métiers en perspective. Pour les découvrir, consulte ton conseiller d'orientation ou rends-toi directement sur le site internet www.inforoutefpt.org.

Si tu souhaites te former dans un métier spécifique et l'exercer rapidement, cette voie de formation est peut-être faite pour toi!

Bien évidemment, tu dois apprécier, entre autres, les tâches manuelles et concrètes. Tu dois aimer manipuler des objets, des personnes et travailler avec des outils et des machines. Tu dois préférer agir sur les choses et poser des gestes concrets. Toutefois, tu dois également posséder d'autres capacités telles que la capacité à travailler en équipe, l'esprit logique ou de synthèse, de bonnes aptitudes en mathématiques, etc.

Ça te ressemble? Et maintenant, que dois-tu faire pour être admissible à une formation professionnelle qui te mènera au diplôme d'études professionnelles?

Les préalables d'admission sont très simples, mais il faut parfois savoir lire entre les lignes.

Tout d'abord, voici ce que tu trouveras comme préalables dans sites web ou documents d'information :



la plupart des

1- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son **équivalent reconnu**.

(Lorsque nous parlons de l'équivalent reconnu, il s'agit d'avoir réussi les tests d'équivalence de niveau de scolarité afin d'obtenir l'attestation. Il faut avoir 16 ans pour passer ces tests, mais malgré le fait que cette attestation te permettra d'être admissible dans tous les programmes de la formation professionnelle, elle n'est pas nécessairement le moyen à privilégier. Une analyse de cette option doit se discuter avec ton conseiller d'orientation.)

OU

2- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

(Il faut comprendre qu'en ayant ton 4^e secondaire complété dans ces trois matières, tu es admissible dans la plupart des programmes de la formation professionnelle. Certains programmes exigent de posséder un 3^e secondaire dans ces matières et d'autres, d'avoir le français de 5^e secondaire. Donc, il est important de bien le vérifier.)

OU

3- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les **préalables fonctionnels***, soit la réussite du test de développement général, ainsi que les cours de langue d'enseignement et de mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents exigés pour le programme de formation visé.

***Préalables fonctionnels**

Il s'agit d'épreuves ou de codes de cours des programmes d'études actuels de la formation générale des jeunes ou des adultes requis comme préalables spécifiques en langue d'enseignement et en mathématique. Le respect des préalables fonctionnels comporte la réussite des préalables spécifiques et la réussite du test de développement général (T.D.G.).

(Si tu choisis cette option pour répondre aux conditions d'admission, tu dois obligatoirement avoir 18 ans pour passer le T.D.G. (test de développement général) et une analyse de tes acquis en français et en mathématique doit se faire afin de voir si tu possèdes les préalables nécessaires dans ces matières. Tous les programmes ont des exigences différentes, il est important de le vérifier avec ton conseiller d'orientation. Cette option doit être envisageable, tout comme les tests d'équivalence de niveau de scolarité, seulement si tu ne te sens plus capable de poursuivre tes études jusqu'au 4^e secondaire. Le 4^e secondaire complété ou le diplôme d'études secondaires sont davantage à privilégier pour la bonne réussite de tes études en formation professionnelle.)

OU

4- La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4^e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre.

(Si le centre permet la concomitance, la personne qui a atteint l'âge de 18 ans, qui a réussi le T.D.G. sans avoir les préalables requis, pourra poursuivre sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les préalables manquants.)

Par exemple, tu pourrais être admis dans un programme de formation même s'il te manque ton anglais de 4^e secondaire, mais tu dois avoir acquis le 3^e secondaire.

Par contre, chaque centre peut choisir d'admettre ou non des élèves en concomitance. Bien évidemment, les politiques d'admission de la plupart des centres de formation professionnelle privilégient la qualité du dossier scolaire soit ceux ayant le D.E.S. ou encore le 4^e secondaire complété. Nos expériences passées d'avoir admis certains élèves en concomitance haussent notre taux d'abandon. En effet, pour un élève, il s'avère difficile de concilier les études en formation professionnelle le jour et en formation générale aux adultes le soir. Il se démotive et finit souvent par quitter l'une ou l'autre des formations. Bien entendu, une analyse de ton

dossier et une discussion avec ton conseiller d'orientation sont fortement recommandées. Tu dois être inscrit obligatoirement à l'éducation des adultes avant de débiter ta formation professionnelle et signer un contrat d'assiduité pour que le respect des conditions d'admission se fasse dans un délai prescrit.)

En espérant que ces informations additionnelles te permettront de mieux comprendre les conditions d'admission en formation professionnelle. Pour faire un choix éclairé, il demeure essentiel de bien se faire conseiller, ne l'oublie pas.

La date limite pour s'inscrire dans un programme de formation professionnelle est la plupart du temps le 1^{er} mars pour une formation débutant au début de l'année scolaire. Toutefois, renseigne-toi bien, car étant donné que la durée des formations varie entre 330 et 1800 heures, plusieurs de celles-ci peuvent débiter à tout autre moment durant l'année. Ainsi, il peut y avoir une autre date limite pour faire sa demande d'admission. Le site internet donné en référence précédemment te permettra de consulter les offres de formation de tous les programmes dans toutes les régions.

Tu dois faire ta demande d'admission au www.srafp.com

Voici les 21 secteurs de la formation professionnelle et les programmes offerts sur la Côte-Nord (Baie-Comeau et Forestville) selon le secteur:

Administration, commerce et informatique

- Secrétariat
- Comptabilité
- Lancement d'une entreprise

Agriculture et pêches

Alimentation et tourisme

- Cuisine

Arts

Bâtiment et travaux publics

- Entretien générale d'immeubles (2017-2018)

Bois et matériaux connexes

Chimie et biologie

Communication et documentation

Cuir, textile et habillement

Électrotechnique

- Électromécanique de systèmes automatisés
- Électricité

Entretien d'équipement motorisé

- Mécanique automobile

Environnement et aménagement du territoire

Fabrication mécanique

- Opération d'équipements de production
- Techniques d'usinage

Foresterie et papier

- Aménagement de la forêt
- Abattage et façonnage des bois
- Classement des bois débités
- Travail sylvicole
- Affûtage (2017-2018)

Mécanique d'entretien

- Mécanique industrielle de construction et d'entretien

Métallurgie

Mines et travaux de chantier

- Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
- Forage au diamant

Santé

- Santé, assistance et soins infirmiers
- Assistance à la personne en établissement de santé
- Assistance à la personne à domicile

Services sociaux, éducatifs et juridiques

Soins esthétiques

- Coiffure

Transport